

Forum interparlementaire franco-marocain

Vendredi 13 décembre 2019, 16h30

Thème n° 2 – Le Maroc et la France, partenaires pour la sécurité et le développement en Afrique

Table ronde n° 4 – Le développement dans toutes ses dimensions, politique, économique, territoriale et humaine

Intervention de Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas, rapporteure pour l'Assemblée nationale

—

Face aux crises politiques, sociales, climatiques, de sécurité qui étreignent l'Afrique, seules des solutions de développement durable sont en mesure d'apporter des remèdes. Les politiques de développement tournées vers l'Afrique doivent être de tous ordres : politiques et institutionnelles, économiques et financières, éducationnelles et sociales, inclusives et tournées vers la jeunesse et les plus défavorisés.

La France et le Maroc convergent sur la nécessité de favoriser en Afrique un développement économique stable, durable et inclusif. Nos deux pays disposent d'atouts économiques pour réaliser des actions ambitieuses.

Le Maroc affiche des taux de croissance remarquables depuis le début des années 2000 ; pour 2020 la prévision de croissance est de 3,7 %. Les ambitieuses politiques sectorielles, le processus de diversification de son industrie et de son offre de service, ainsi que sa politique d'investissements en infrastructures visant à l'amélioration des conditions de vie de la population lui donnent une assise lui permettant de jouir de la confiance des bailleurs de fonds et des investisseurs étrangers.

Le dynamisme économique du Maroc, sa solidité structurelle et sa position sur le continent font de ce pays un partenaire privilégié de la France en Afrique. Par l'intermédiaire de l'Agence française pour le développement (AFD), notre pays accompagne le développement économique marocain. Partenaire du Royaume depuis 1992, l'AFD mobilise tous ses outils pour agir dans plusieurs secteurs clés. Au Maroc, elle mène actuellement 44 projets et a engagé 5,6 milliards d'euros depuis 1992.

La France est disposée à mener des actions conjointes en Afrique avec le Maroc par le biais de l'AFD.

Des actions ciblées nous intéressent particulièrement. Je citerai l'exemple des actions de développement permettant d'accompagner le changement climatique. La transition énergétique constitue en effet, dès à présent, un des axes majeurs du partenariat économique franco-marocain, tant nos deux pays partagent les mêmes ambitions, le même volontarisme et le même souci d'une croissance durable. Ainsi à Ouarzazate, l'AFD accompagne le Maroc dans la construction du plus grand complexe solaire thermodynamique des pays du Sud, NOOR, d'une puissance de plus de 500 MW. Nos capacités communes doivent pouvoir être proposées de concert à l'Afrique.

La France et le Maroc ont également des objectifs convergents en matière de revitalisation et de développement des territoires. À l'exemple des actions de l'AFD au Maroc concernant l'amélioration de l'environnement urbain et le développement des zones rurales, des actions communes peuvent être entreprises notamment dans les pays francophones d'Afrique.

Pour mener des actions de développement en Afrique, nos deux pays disposent par ailleurs d'un atout unique : notre attachement au respect du multilatéralisme et à la gestion coordonnée des grands enjeux mondiaux contemporains. L'action extérieure de nos deux États s'inscrit clairement dans le cadre du multilatéralisme. Notre partenariat pour le développement en Afrique emprunte en effet

d'abord le canal du multilatéralisme car nous avons compris depuis longtemps que l'unilatéralisme n'a plus lieu d'être sur le continent africain. Grâce au poids diplomatique de nos deux pays, nous disposons de leviers puissants. J'évoquerai la francophonie, le climat et les Nations Unies.

Depuis son adhésion à l'Organisation Internationale de la Francophonie – en 1981 –, le Maroc s'est investi de manière remarquable dans la coopération en matière de gouvernance, de respect des Droits de l'Homme, et plus généralement, de défense des valeurs politiques communes qui guident l'action de cette organisation. En Afrique, la francophonie offre un cadre d'action très propice pour mener des actions de développement et pour « construire de capacités » comme disent les anglophones.

En matière de politique environnementale, l'organisation par le Maroc de la COP 22 à Marrakech en novembre 2016 a indubitablement conforté l'Accord de Paris conclu lors de la COP 21. La participation du Maroc aux trois « *One Planet Summit* » témoigne également de notre intérêt commun pour des actions de développement durable. Les réalisations du Maroc en matière de production d'énergie douce et de création de villes durables sont remarquables. Ses engagements pris à Paris en 2015 sont tenus. Nos bonnes pratiques environnementales et l'expertise des entreprises marocaines et françaises doivent pouvoir être mises à la disposition de nos partenaires africains.

Nos deux pays collaborent aussi au sein des Nations Unies. Les différentes institutions onusiennes investies dans le développement sont présentes au Maroc. Le Maroc participe également, depuis les années 1960, à de nombreuses opérations de maintien de la paix. Actuellement, des casques bleus marocains sont présents en République démocratique du Congo, en République centrafricaine et au Soudan du Sud. La présence marocaine sur ces terrains participe au

développement politique de l'Afrique et permet indéniablement de renforcer la portée de nos valeurs communes.

La France salue donc l'engagement économique et politique ainsi que les efforts diplomatiques marocains sur le continent africain. Nous ne pouvons que nous féliciter de la réintégration du Maroc à l'Union Africaine, opérée en janvier 2017. La nomination d'un ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères chargé de la coopération africaine, M. Mohcine Jazouli, témoigne d'une volonté, que nous partageons, de favoriser la coopération politique sur le continent africain.

Pour conclure, l'Assemblée nationale appelle donc de ses vœux un renforcement de la coopération de nos deux pays pour investir en Afrique et pour favoriser un développement qui serait, dans toutes ses dimensions, juste, durable et inclusif.

Je vous remercie de votre attention.